



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 mai 2020

C2A s'engage aux côtés des transporteurs

C2A propose des solutions de paiement sans versement de caution pour permettre aux transporteurs de bénéficier rapidement et simplement des nombreux avantages de la carte C2A Truck sans pénaliser leur trésorerie.

Les entreprises de transport sont fortement impactées par la crise sanitaire. En plus du ralentissement de leurs activités, elles vont devoir faire face aux nouvelles exigences des établissements financiers en réponse à l'état du marché. Ainsi, les couvertures d'assurance crédit sont en nette baisse. Les fournisseurs de solutions de paiement demandent désormais de solides garanties à tous nouveaux clients, comme une avance de caution bloquée pour garantir les factures.

C2A ne demande ni garanties financières ni caution à ses clients. N'importe quelle société de transport peut donc bénéficier des nombreux avantages de la carte C2A Truck dès lors que son compte est approvisionné. Chaque client C2A peut ainsi gérer de façon autonome ses finances sans risque de se retrouver privé de moyen de paiement et être contraint d'interrompre son activité. Le gestionnaire de flotte paramètre les cartes avec les options choisies comme le type de dépenses (carburant, restaurants, hôtels, etc.), le plafond maximum autorisé ou encore les zones géographiques. Les chauffeurs disposent ensuite d'une carte de paiement classique Mastercard mais également d'une carte carburant acceptée dans un très large réseau de stations services partenaires en Europe.

La carte C2A Truck en 3 points :

- ✓ Une carte de paiement classique Mastercard proposée à partir de 1€30 l'unité.
- ✓ Une carte carburant acceptée dans un large réseau de stations partenaires en Europe avec jusqu'à 12% de remise sur le carburant et une facture unique digitalisée.
- ✓ Une carte paramétrable à distance avec de nombreuses options telles que les types de dépenses et les zones géographiques autorisés, la période d'utilisation, le plafond des dépenses, etc.

A compter de début mai, les nouvelles souscriptions seront possibles rapidement et simplement en ligne via le lien : <https://subscription.c2a-card.com/>

À propos de C2A :

La société C2A est créée en 2010 par M. Gilles D'Huiteau, alors fondateur et PDG du groupe Négométal. Il décide alors de développer une solution de paiement sans exiger de caution ou de couverture assurance. Par la même occasion, il permet à ses clients de sortir du monopole d'un seul prestataire en carburant.

Cette solution croît très rapidement afin de devenir aujourd'hui bien **plus qu'une carte carburant**. Il s'agit plutôt d'une **carte de paiement avec de nombreux services connectés**, destinée non seulement aux transporteurs mais également aux sociétés ayant du personnel mobile dans toute l'Europe. La solution C2A continue à être développée et enrichie afin de répondre aux besoins d'un secteur en pleine mutation.